

Conseil des commissaires

CC 15 juin 2004

SESSION
DU
8 juin ajournée au
15 juin 2004

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

La session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue le 8 juin en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, se poursuit en ajournement le 15 juin 2004, à 19 h, sous la présidence de Mme Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, en plus de la présidente,

Ouverture de la session et
constatation des présences

Les commissaires :

M^{mes} Jacqueline Asselin
Sylvie Belzile
Lise Blackburn
Hélène De Champlain
Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
Madeleine Jean
Diane Perron
Diane Tremblay
MM. Jean-Claude Basque
Rino Beaulieu
Évens Claveau
Omer Deschesnes
Magella Desmeules
Charles Lavoie

Absences motivées :

M^{me} France Gagné
M. Jean-Marc Girard
Michel Girard
Bernard Villeneuve

Autres absences :

MM. Antonin Simard

**Sont également
présents-tes :**

Mme Christine Tremblay, directrice générale adjointe
MM. Michel Cloutier, secrétaire général
Claude Dauphinais, directeur général
Yvon Pelletier, directeur général adjoint

CC-2004-207

Entente avec le Cégep /
Programme de niveau
collégial

CONSIDÉRANT le protocole d'entente signé avec le Cégep de Chicoutimi;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises auprès de l'entrepreneur général de façon à ramener les dépenses au budget disponible à cet effet;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la lettre d'engagement du Cégep de Chicoutimi quant à la réalisation du projet;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

D'ACCORDER au plus bas soumissionnaire conforme, le contrat relatif au réaménagement du Centre de formation professionnelle La Baie dans le cadre du programme de niveau collégial « technologie du génie métallurgique », soit à l'entreprise Construction O.P.C.R. pour un montant de 1521 841,71 \$ toutes taxes incluses, et;

CC-2004-207

Suite

D'AUTORISER la présidente et le directeur général, à signer le contrat à cet effet.

ADOPTÉE

CC-2004-208

Lac-à-l'Épaulé

Les échanges et discussions qui suivent amènent les membres du Conseil à fixer au mardi 5 octobre, à 17 h, la date et l'heure de la rencontre de type « Lac-à-l'Épaulé ».

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général